

Administration Communale

Séance du 09 septembre 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/13/07/018/SO

18.- Plan de cohésion sociale – Approbation du projet de plan 2014-2019.-

Sont présents M. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM. ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan, ENGIN Bernard, CHIAVETTA Salvatore, Mmes CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux et M. BURION Michel, Directeur général.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Vu la séance du Gouvernement wallon du 13 juin 2013 portant la décision de reconduire le Plan de Cohésion sociale pour la période 2014-2019 ;

Vu l'adhésion de la Commune de Morlanwelz au plan en date du 25 février 2013 ;

Vu l'appel à projet reçu par la Commune de Morlanwelz ;

Attendu que le projet de Plan de Cohésion sociale élaboré entre dans les objectifs de la politique menée par la Commune de Morlanwelz ;

Attendu que le projet de plan doit être rentré à la Région wallonne pour le 30 septembre 2013 ;

Attendu que le projet de plan soumis à l'approbation du Collège communal en date du 26 août 2013;

Attendu que le projet de plan doit être soumis à l'approbation du Conseil communal ;

DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver le projet de plan de Cohésion sociale pour la période 2014-2019.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,
(s) M. BURION.

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,